

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 63 (1937)
Heft: 26

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tourna de bonne heure du côté du professorat, où il fit merveille. Il enseigna notamment au Gymnase scientifique cantonal, à l'Ecole préparatoire de notre Haute Ecole technique, puis à cette dernière.

Quarante-cinq ans de vie pratique et d'enseignement n'avaient pas fait perdre à M. Octave Rochat, toujours identique à lui-même, mince, élégant et svelte, son allure juvénile ni son alacrité d'esprit.

Son départ sera unanimement regretté et ses anciens élèves en tombant un jour sur un des cours, modèles de clarté, de M. O. Rochat, évoqueront avec respect la mémoire de leur ancien professeur.

J. PEITREQUIN.

Victor Durand.

Victor Durand, décédé dans sa septante-neuvième année, était un ancien élève de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne où,



en 1880, il avait obtenu son diplôme, en même temps qu'Anthelme Boucher, décédé l'an passé. Il a été dès 1881 conducteur des travaux du chemin de fer Clermont-Tulle, de 1882 à 1884, sous-chef de section aux chemins de fer de l'Etat français, à Puy-de-Dôme, de 1885 à 1900, ingénieur de la construction des chemins de fer à voie étroite de l'Allier, en 1890 et 1891, ingénieur au chemin de fer Viège-Zermatt et au chemin de fer d'Yverdon à Sainte-Croix. Il fut de 1895 à 1926 ingénieur à l'Inspectorat fédéral des fabriques à Berne.

SOCIÉTÉS

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Procès-verbal

de l'assemblée des délégués, du samedi 4 septembre 1937, à 9 h., dans la grande salle de l'Hôtel Bellevue-Palace, à Berne.

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 5 juin 1937 (publié dans la « Schw. Bauzeitung », 110^e volume, n^{os} 8 et 9, et dans le « Bulletin technique », 63^e année, n^{os} 17 et 18).
 2. Rapport présidentiel.
 3. Election du président de la S. I. A.
 4. Election des membres du Comité central.
 5. Approbation des statuts révisés de la Section bâloise.
 6. Propositions à l'assemblée générale (nomination de membres honoraires).
 7. Propositions individuelles et divers
- Présidence : M. P. Vischer, président.
Procès-verbal : M. P.-E. Soutter, secrétaire.

M. Vischer, président, ouvre la séance et salue les nombreux délégués présents. L'assemblée de ce jour revêt une impor-

tance particulière ; elle introduit en effet les cérémonies du centenaire. Nous adressons, sans plus tarder, nos remerciements cordiaux à la Section bernoise, qui a voué tous ses soins à la préparation de la fête.

La lecture de la liste de présence établit la participation que voici à l'assemblée :

du Comité central : MM. P. Vischer, président, A. Walther, A. Dumas, R. Eichenberger, R. Neeser, A. Sutter, membres, et P.-E. Soutter, secrétaire ;

de 18 Sections, représentées par 77 délégués, notamment :

- Argovie : MM. V. Flück, W. Müller, Dr A. Rösli.
Bâle : MM. A. Linder (en place du président), F. Bräuning, R. Christ, W. Faucherre, P. Sarasin, A. Aegerter, E. Frauenfelder, B. Jobin.
Berne : MM. O. Gfeller, Dr A. Frieder, H. Härry, F. Hiller, W. Keller, H. Nydegger, J. Ott, H. Rüfenacht, K. Schneider, J. Wipf.
Chaux-de-Fonds : M. R. Souviron.
Fribourg : MM. H. Gicot, L. Hertling.
Genève : MM. J. Calame, H. Calame, A. Guyonnet, M. Humbert, F. Reverdin.
Grisons : MM. P.-J. Bener, W. Breuer, H.-L. von Gugelberg.
Neuchâtel : M. R. Guye.
Saint-Gall : MM. J. Tobler, H. Riek.
Schaffhouse : MM. Dr M. Angst, W. Müller.
Soleure : MM. W. Luder, J. Luchsinger.
Thurgovie : M. R. Brodtbeck.
Tessin : MM. R. Gianella, A. Marazzi.
Valais : MM. Ch. de Torrenté, M. Burgener.
Vaud : MM. Dr A. Stucky, H. Dufour, M. Ebner, P. Oguey, F. Panchaud, A. Raach, J.-P. Vouga.
Waldstätte : MM. A. Rölly, R. Ruckli, R. Schulthess, M. Türler.
Winterthur : MM. H. Wächter, H. Ninck.
Zurich : MM. B. Grämiger, H. Blattner, Ch. Chopard, Prof. R. Dubs, A. Dudler, K. Fiedler, Dr H. Fietz, F. Fietzsche, A. Gradmann, R. Henzi, C. Jegher, M. Kopp, P. Meyer, M. Misslin, R. von Muralt, H. Puppikofer, H.-W. Schuler, R. Winkler, W. Ziegler, H. Zollikofer.

Excusé : M. H. Näf, architecte, membre du Comité central, malade.

Sont désignés comme scrutateurs : MM. Gradmann, architecte, et Dr Frieder.

1. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 5 juin 1937. — Le texte en a paru dans la « Schw. Bauzeitung », volume 110, n^{os} 8 et 9, au « Bulletin technique », 63^e année, n^{os} 17 et 18, et dans la « Rivista tecnica », n^o 7, juillet 1937. Aucune remarque n'ayant été faite, le procès-verbal est approuvé tacitement.

2. Rapport du Président. — Le Comité central a, depuis l'assemblée des délégués du 5 juin, porté son attention principalement sur la préparation de la présente réunion et de l'assemblée générale qui la suit, ainsi que des fêtes du centenaire. La rédaction définitive des statuts tient compte des décisions de la dernière assemblée des délégués.

On a requis les propositions des sections pour préparer l'élection du Comité central et pour la nomination de membres honoraires. Etudiées soigneusement, ces propositions ont été soumises aux sections par deux circulaires.

Le Comité central s'est efforcé d'obtenir une affluence aussi grande que possible aux fêtes du centenaire ; il espère aussi que l'excursion offerte aux hôtes étrangers aura le succès désiré.

Le Comité a dû, en outre, s'occuper de questions d'honneur professionnel et de problèmes de concours. La S. I. A. doit prendre part à l'Exposition nationale de 1939 ; une Commission, nommée à cet effet, examine le mode d'action le plus adéquat aux temps que nous vivons.

La protection des titres n'a malheureusement pas pu être

réalisée pour l'assemblée de ce jour. Malgré les démarches répétées du Comité central, des questions relatives aux dispositions transitoires restent en suspens; l'entente n'a pu encore intervenir, et les vacances d'été ont nui à la continuité des discussions. Le Comité central sait que plusieurs de nos membres s'impatientent des retards subis par cette affaire; mais il doit leur rappeler que la *S. I. A.* ne peut pas souscrire à toutes les exigences de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail et de l'Union suisse des Techniciens; il vaut la peine de prendre son temps afin d'obtenir une solution avantageuse pour nos professions.

3. *Election du président central de la S. I. A.* — *M. Vischer, président*, rappelle que le Comité central a proposé aux sections la nomination de M. le Dr h. c. Neeser, ingénieur, administrateur-délégué des Ateliers des Charmilles S. A., à Genève. L'orateur a pris contact avec diverses sections au sujet de cette candidature, qui a rencontré une approbation unanime.

M. Chopard, ingénieur, appuie la proposition du Comité central, et propose de nommer par acclamations M. Neeser, ingénieur, président central de la Société.

M. Neeser est alors acclamé président central.

M. Vischer, président, exprime les meilleurs vœux du Comité central à M. Neeser; il est persuadé que la Société prospérera sous sa direction.

M. Neeser, ingénieur, remercie les délégués de cette marque de confiance. Il ne s'est décidé à accepter une telle charge, qu'après mûre réflexion et non sans hésitation. Il tient avant tout à reporter l'honneur de ce choix sur les sections romandes, qui sont heureuses de voir une première fois un des leurs appelé au poste de président central. L'orateur fera tous ses efforts pour que, aidé par ses collègues du Comité central, il préside aux destinées de la Société dans le sens de l'activité du Président sortant de charge. Il tient, avant toute chose, à remercier chaleureusement, au nom de la *S. I. A.*, M. le président Vischer des soins assidus qu'il a voués, durant tant d'années, à la prospérité de la Société.

M. Calame, ingénieur, remercie les collègues de la Suisse allemande, au nom des sections romandes, du choix d'un des leurs. M. Neeser, ingénieur, saura d'autant mieux représenter les Sections romandes, qu'il a fait ses écoles à Neuchâtel, qu'il a professé à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne et qu'il exerce maintenant son activité à Genève. Des liens étroits le rattachent d'autre part à la Suisse alémanique, puisqu'il a étudié à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, dont il est sorti avec distinction spéciale. Sa brillante action dans l'industrie montre qu'il dispose de toutes les qualités nécessaires à un bon président de la Société suisse des ingénieurs et des architectes.

4. *Election des membres du Comité central.* — *M. Vischer, président*, déclare que le Comité central, sérieusement informé, a proposé aux sections la candidature de MM. M. Kopp, architecte, à Zurich, et P. Truniger sen., architecte, à Wil. Le Comité rétablit ainsi la représentation traditionnelle, par 4 ingénieurs et 3 architectes, caractéristique de la coopération des ingénieurs et des architectes dans la *S. I. A.* La dernière assemblée des délégués avait décidé de rétablir cette proportion à la première vacance. Les autres membres du Comité, M. le professeur Dr Dumas, M. R. Eichenberger, M. H. Næf et M. A. Sutter se tiennent à disposition pour un nouveau mandat.

M. Grämiger, ingénieur, propose de confirmer en bloc, pour une nouvelle période administrative, les mandats ainsi mis à disposition.

MM. A. Dumas, R. Eichenberger, H. Næf et A. Sutter sont réélus par acclamations.

On passe alors à l'élection des nouveaux membres.

M. Grämiger, ingénieur: La section zurichoise a examiné attentivement la proposition du Comité central; elle partage le point de vue du Comité, qui se conforme à la décision prise en son temps de rétablir la proportion de 4 à 3 entre représentants des ingénieurs et des architectes.

M. le Dr Angst, ingénieur, est d'accord avec ces présentations; mais il propose de laisser à l'avenir le Comité central libre d'examiner, le cas échéant, si le développement des cir-

constances ne demande pas de renoncer à une proportion rigide; une autre solution peut devenir opportune.

M. Jegher, ingénieur, recommande de choisir un second représentant dans la section de Zurich, puisque le secrétariat central doit souvent discuter de questions urgentes avec une délégation du Comité central.

Aucune contre-proposition n'est faite. MM. M. Kopp et P. Truniger, architectes, sont élus à l'unanimité membres du Comité central.

5. *Approbation des statuts révisés de la Section bâloise.* — *M. Grämiger, architecte*, craint que la condition, introduite par les nouveaux statuts de la section, de confier l'acceptation ou le rejet des candidatures à une assemblée ordinaire de la Société, ne conduise à des difficultés. La section zurichoise discute les demandes d'admission au sein de son comité et les achemine, le cas échéant, directement au Comité central. On évite ainsi des contestations, possibles autrement.

M. Linder, ingénieur, ne peut se ranger à cette conception; il propose d'approuver les statuts sous réserve de laisser au Comité central le soin d'éclaircir cette question avec la section bâloise.

M. Vischer, président: On peut différer d'opinion sur ce point; la méthode de la section de Bâle laisse à chaque membre la possibilité de s'exprimer sur l'activité du candidat; les membres ne risquent ainsi pas de se trouver devant un fait accompli.

Le Comité central se déclare d'accord avec la proposition Linder; les statuts de la section bâloise sont alors approuvés à l'unanimité, sous la réserve Linder.

6. *Propositions à faire à l'assemblée générale: nomination de membres honoraires.* — *M. Vischer, président*: Le Comité central a proposé aux sections, sur la base de leurs suggestions et de son propre examen, les nominations suivantes: MM. Carl Jegher, ingénieur, A. Paris, ingénieur, professeur, E. Rybi, architecte, M. Schucan, architecte, P. Vischer, architecte. Le Comité central part du principe qu'il faut nommer membres honoraires seulement des collègues qui ont rendu des services éminents à la Société, et de n'en nommer qu'un nombre restreint. Il estime, par contre, devoir laisser aux hautes Ecoles le soin d'honorer les services rendus à la technique ou à la science.

M. Luder, ingénieur, approuve les vues du Comité central; si la Société entreprenait d'honorer aussi des services rendus à la technique, elle risquerait d'avoir, le cas échéant, des démêlés avec l'industrie.

M. Grämiger, ingénieur, déclare que le Comité de la section zurichoise a examiné soigneusement les propositions faites par le Comité central. La section avait proposé en premier rang comme membre honoraire, pour le remercier des grands services rendus à titre de président central de la *S. I. A.*, M. Vischer, architecte, membre de la section bâloise. Elle avait d'autre part proposé, pour cet honneur, un de ses membres qui s'est distingué plutôt dans l'exercice de sa profession que par des services rendus à la Société. Le Comité de la *Z. I. A.* s'est alors rallié à l'avis du Comité central, et a retiré sa proposition.

M. Rölli, ingénieur, estime aussi qu'il convient de ne nommer qu'un petit nombre de membres honoraires; on ne devrait exprimer la reconnaissance de la Société qu'après de grands services rendus.

M. Linder, ingénieur: La section bâloise se range également au principe suivi par le Comité central; elle a pris connaissance avec joie de la proposition, faite par la Section zurichoise, de nommer membre honoraire M. Vischer, président central. La Section bâloise sera heureuse de voir la *S. I. A.* récompenser ainsi les grands services rendus par lui durant de longues années.

M. Grämiger, ingénieur, propose d'acclamer M. le président Vischer membre honoraire.

L'assemblée décide à l'unanimité de proposer à l'assemblée générale de nommer membre honoraire M. Vischer, président central sortant de charge.

M. Vischer, président, remercie les délégués de cette marque de confiance et profite de l'occasion pour exprimer sa reconnaissance à ses collègues du Comité central, pour la bonne entente et l'esprit de collaboration dont la *S. I. A.* a récolté les fruits, ces dernières années.

L'orateur recommande à l'assemblée les propositions suivantes à l'honorariat : M. Carl Jegher, ingénieur, pour son activité comme membre de la Commission des concours et du Conseil suisse d'honneur, et particulièrement comme éditeur et inspirateur de la « Schw. Bauzeitung », dont l'excellente rédaction et la belle tenue ont contribué à mettre nos professions en lumière devant l'opinion publique ;

M. le professeur A. Paris, ingénieur, ancien membre du Comité central, membre du comité du Groupe professionnel des ingénieurs de l'acier et du béton armé et d'autres Commissions, et qui a présidé, en son temps et durant plusieurs années avec un dévouement constant, la Commission de révision des normes du béton armé ;

M. E. Rybi, architecte, ancien membre du Comité central et président, durant de longues années, de la Commission des concours, à l'initiative de qui nous devons l'établissement du Code d'honneur et qui préside actuellement le Conseil suisse d'honneur ;

M. M. Schucan, architecte, qui, après avoir acquis notre reconnaissance en présidant durant bien des années la Commission de la Maison bourgeoise, a mené à bonne fin cet ouvrage magnifique ; ancien membre du Comité central et actuellement membre du Conseil suisse d'honneur.

Ces propositions de nomination sont approuvées à l'unanimité, et seront soumises à l'assemblée générale immédiate consecutive.

M. Grämiger, ingénieur, profite de l'occasion pour remercier, au nom de la S. I. A., aussi M. Walther, ingénieur, membre du Comité central depuis 1927 et son vice-président dès 1928, pour la peine qu'il s'est donnée, durant tant d'années, et pour les grands services qu'il a rendus à la Société

M. P. Meyer, architecte, recommande qu'on introduise le sujet des nominations, en orientant l'assemblée générale brièvement sur les services rendus par chacun des membres proposés à l'honorariat.

7. *Propositions individuelles et divers.* — M. Vischer, président, communique que M. Pfléghard, architecte, a fait, par lettre, quelques réserves à l'égard du texte du Code d'honneur et des statuts ; il désire voir ce sujet évoqué à l'assemblée générale, à l'occasion de l'approbation de la révision, seule possibilité qui lui reste d'en parler.

M. Walther, ingénieur, rapportera devant l'assemblée générale sur la révision des statuts et fera une proposition concernant la suite à donner aux remarques de M. Pfléghard.

M. Walther, ingénieur, tient d'abord à remercier M. Grämiger de ses aimables paroles. Parlant ensuite du sujet des statuts, il indique comme suit les objections de M. Pfléghard : a) L'art. 7 des statuts institue en quelque sorte un devoir de dénonciation des membres qui enfreignent les principes de la Société ; b) la rédaction de l'art. 1, alinéa 2 du Code d'honneur paraît interdire aux membres le recours devant les tribunaux ordinaires ; c) L'art. 13, alinéa 3, devrait être supprimé, puisque l'article 6 des statuts pose les bases d'un jugement et qu'on ne saurait condamner un membre en s'appuyant sur les notions imprécises de cet alinéa.

L'orateur estime que ces remarques sont fondées ; il faut toutefois noter que le Code d'honneur vient seulement d'entrer en vigueur ; il faudra sûrement un certain temps pour qu'il s'assimile à notre vie. Le Conseil d'honneur a déjà fait quelques expériences dans des cas particuliers et a rassemblé divers vœux à l'intention d'une rédaction ultérieure. Il faudra bien quelques années pour établir la forme adéquate du Code. D'autre part, l'assemblée des délégués ne peut pas discuter ces propositions ; et l'assemblée générale ne peut, en vertu des statuts, qu'approuver ou rejeter une révision formellement soumise. On proposera donc à M. Pfléghard de prendre note de ses remarques au procès-verbal, pour les mettre en discussion lors de la prochaine assemblée des délégués ; on permettra ainsi leur prise en considération à la première révision.

M. Vischer, président, rappelle que le texte du Code d'honneur et les statuts révisés ont été discutés dans trois assemblées des délégués et dans une conférence des présidents et que le Code d'honneur a été communiqué en mars 1936 à tous les membres ; M. Pfléghard aurait donc pu exprimer ses vœux plus tôt. Rien n'empêche ainsi l'approbation immédiate des statuts révisés.

La proposition du Comité central, relative à la suite à donner à l'intervention de M. Pfléghard, est approuvée à l'unanimité.

M. Stucky, ingénieur, remarque que les manœuvres de la 1^{re} Division vont probablement empêcher divers membres de prendre part aux fêtes du centenaire. Il propose de demander à l'avenir aux sections de préparer la participation aux assemblées générales, ce qui serait sûrement propre à l'avantager ; les annonces se feraient par les sections elles-mêmes, et non par la section déjà chargée de l'organisation proprement dite.

M. Rölli, ingénieur, appuie la proposition de M. Stucky.

M. Jegher, ingénieur, félicite le Comité central de la belle venue de l'album de fête « 100 Jahre SIA », et tient à exprimer les vifs remerciements de tous les collègues de la S. I. A. à son actif rédacteur, M. Hans Nef, architecte.

Séance levée à 11 heures.

Zurich, le 25 septembre 1937.

Le secrétaire : P.-E. SOUTTER.

BIBLIOGRAPHIE

La métallographie en couleurs appliquée à l'examen microscopique des métaux ferreux, par *Joseph Malette*, chef de section honoraire du laboratoire de chimie à l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées, de Paris. — VI-60 pages (13/21 cm) avec 15 figures et 1 planche en couleurs. — 1938. — Broché : Fr. 38. Dunod, éditeur, à Paris.

Ce petit ouvrage, qui dépeint les constituants métallographiques des aciers avec une louable précision, donne la composition de réactifs spéciaux, grâce auxquels peuvent être mises en évidence, d'une façon simple, les colorations que prennent, sous l'action chimique, les constituants des fers, des aciers au carbone et de certaines fontes. La métallographie en couleurs n'est pas nouvelle, mais l'auteur expose ici l'emploi de nouveaux réactifs d'attaque qui donnent d'excellents résultats.

La préparation simple de ces réactifs et le mode opératoire ont d'ailleurs fait l'objet d'une communication que Henry Le Châtelier avait présentée à l'Académie française des sciences, peu de temps avant sa mort, et qu'il avait souhaité de voir diffuser.

Les bases géodésiques des mensurations et de la cartographie dans le canton de Vaud, par *H. Zölly*, chef de section au service topographique fédéral, Berne (Buchdruckerei Winterthur).

Cette intéressante publication est le tirage à part d'un article paru dans la « Revue technique suisse des mensurations ». L'auteur, M. Zölly, dont on connaît la compétence, s'est assigné comme tâche de faire connaître les bases géodésiques du territoire suisse ; il a subdivisé son travail en traitant chaque canton séparément. L'exposé très clair de M. Zölly, accompagné de planches et photographies, permet de se rendre compte de l'évolution qui s'est accomplie tant dans le domaine des instruments géodésiques que dans celui des méthodes ; la Suisse est dotée maintenant d'un réseau géodésique répondant aux conceptions modernes et basé sur un système de coordonnées conformes. Une tâche subsiste pour les cantons, celui de Vaud en particulier : la conservation de ce réseau. Tâche quelque peu ingrate mais combien nécessaire ; il faut savoir gré à M. Zölly de l'avoir rappelé si à propos dans ses conclusions. A.

Supercharging of Internal-Combustion Engines with Blowers driven by Exhaust-Gas Turbines, by *Alfred J. Büchi*¹.

L'auteur expose, d'une façon systématique, à l'aide de diagrammes très explicites, dans cette note parue primitivement dans les « transactions » de l'« American Society of Mechanical Engineers », le principe, les qualités et quelques applications de son remarquable procédé de suralimentation des moteurs à combustion interne.

¹ Büchi-Syndikat, Winterthur, Salstrasse, 20.